



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Octobre 2015

Lettre du Maire

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Infos comité des fêtes	2-3
Conseil Municipal	4-5
Concert du 15 Novembre 2015	6
Vents d'Échecs	7
Boîte en Plus Armistice 1918 Repas des Anciens Arbre de Noël	8
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie Picardie Mémoire	11
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	12

La gestion de la commune implique souvent des choix; améliorer notre voirie (trottoir ,caniveaux etc.....) aurait été certainement plus visible que d'enfouir des tuyaux pour sécuriser notre alimentation en eau potable. Mais le remplacement de la conduite d'eau entre le puits et le château d'eau devenait urgent ;à ce titre les travaux confiés à l'entreprise TPA et commencés le 14 septembre ,devraient être terminés pour la fin du mois .Nous n'aurons plus à craindre de ruptures d'approvisionnement et réduirons de manière importante les pertes du précieux liquide.

Avec l'augmentation, des effectifs et surtout de la fréquentation de la cantine, la rentrée scolaire a été un peu chaotique. Le retrait des bus scolaires de 69 places (bus jaune) et le remplacement par des cars de 57 ou 59 places nous a amenés dans un premier temps à avoir recours au service d'un taxi (à la charge du SIRP) pour transporter une dizaine d'élèves à la cantine de Canny Sur Matz.

Cette solution ayant un coût et ne pouvant être pérenne, nous avons décidé d'installer un lieu de restauration au sein de la salle polyvalente , ainsi nous espérons

avec cette solution ne pas avoir à refuser des inscriptions à la cantine, tout en assurant le même service qu' à Canny Sur Matz.

Autre dossier qui nous préoccupe également : la construction de la maison médicale, de l'accueil périscolaire et de nouvelles classes. L'avant projet définitif nous a été présenté le 24 septembre et le permis de construire devrait être déposé mi-octobre. Le démarrage d'un tel projet ne peut se faire qu'après accord des partenaires financiers qui sont nombreux et que nous ne manquerons pas de solliciter.

Le règlement sanitaire indique que la lutte contre la population des nuisibles incombe aux propriétaires, et que la commune se doit de faire respecter le dit règlement. Cependant les problèmes posés par la prolifération des rongeurs depuis un an , a amené le Conseil Municipal à missionner un professionnel pour aider les propriétaires à lutter contre ce fléau. Vous trouverez dans ces pages les modalités de cette intervention en espérant que tous les propriétaires jouent le jeu et que cette prestation donne les résultats escomptés.

Après cette fin d'été mouvementée nous souhaitons à toutes et à tous : une très belle arrière-saison.

Yves LEMAIRE

Infos Comité

Quelques souvenirs :



Monsieur le Maire et son Conseil ont modifié les manifestations prévues lors de la Fête Nationale en regroupant en un seul soir celles-ci. Réussite à ce changement avec une présence assez nombreuse au monument, au vin d'honneur, au repas républicain, au défilé aux lampions, au feu d'artifice, et enfin à la soirée dansante qui a finalisé cette soirée du 13 juillet.

La Fête Communale et la traditionnelle brocante ont été malheureusement écourtées une nouvelle fois par la pluie. Dommage pour les 240 exposants présents qui ont du « remballer en hâte » tous leurs trésors, vers 15 heures. Espérons du mieux l'année prochaine.... Toutefois le lundi entre deux ondées, les enfants présents ont bénéficié de nombreux tours de manèges gratuits et autres attractions foraines, offerts par la Municipalité et le Comité des Fêtes.

Programme du dernier trimestre 2015...



Complet !

L'Association reprendra ses activités le **samedi 10 octobre** (au lieu du 3) par l'attendue soirée « Moules-frites ». Attention pour les réservations n'attendez pas la dernière minute au risque de refus ; la capacité de la salle n'étant pas extensible.....



Nouveauté Le dimanche 8 novembre avec une brocante petite enfance à la demande de quelques familles ; celle-ci se déroulera à la salle des fêtes de 10/18h, sur réservation pour l'octroi de tables d'exposition (2€ la table) 30 tables à disposition. Cette bourse est ouverte à tous les Conchyliens ; vous pourrez exposer : jouets, jeux, livres, layette, puériculture, vêtements....Pour les exposants mise en place de 8/10h. Espérons la réussite pour cette manifestation.



Le Mercredi 11 novembre cérémonie du souvenir de la Grande Guerre au monument aux morts ; celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur.



Le jeudi 19 novembre, nous fêterons une nouvelle fois (13ème) le Beaujolais Nouveau et il sera bon comme habituellement...Il sera accompagné de cochonnailles et autres victuailles ; Pub dans vos boîtes.

Le samedi 12 décembre, Arbre de Noël de la Commune, nous espérons la visite du Père Noël pour la distribution des jouets aux enfants sages.



Le jeudi 31 décembre nous terminerons l'année par le réveillon de la St-Sylvestre.

Une nouvelle fois le Comité vous remercie de votre fidélité et soutien car rien ne peut se faire sans votre participation.

Renseignements : 2360 rue de Flandres

Tél: 03.44.85.03.84

Portable : 06.74.80.66.92.

Pour le Comité,

***Le Président
Jean GRELIN***

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2015

Membres en exercice : 15, Présents :11 , Excusés : 2

L'an deux mil quinze le 10 Juillet à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante procède à la signature du procès-verbal de la séance du 29 mai 2015.

Membres présents : Messieurs LEMAIRE Yves, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin, CARLIER Francis, SNOECK Eric, HUCHER Vincent, Mesdames PINSSON Marie-Christine, CHAUMETTE Catherine, FRANCOIS Émilie , DOMALAIN Ghislaine.

Absents : GEORGE Jacky (excusé), COLLÉ Philippe (excusé), DEWIDHEM Yvon, BAILLON Michel.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Considérant l'arrêt maladie de M.FOYART Joël , Monsieur le Maire propose la candidature de M. BOUVIER Sébastien pour exercer les fonctions d'adjoint technique à raison de 17heures/semaine pour la durée de l'indisponibilité de Monsieur FOYART .

Monsieur BOUVIER Sébastien sera rémunéré sur la base des indices suivants : IB 341 / IM 322 plus le supplément familial de traitement le cas échéant.

Le Conseil Municipal approuve le recrutement et autorise le Maire à signer un contrat de travail temporaire avec Monsieur BOUVIER Sébastien.

CONCHYLIEN

Les associations ou personnes qui souhaitent faire publier un article dans le journal municipal doivent impérativement communiquer leurs articles avant le 15 du mois précédent chaque parution trimestrielle. La distribution devant intervenir dans les meilleurs délais.

PASS PERMIS CITOYEN

Monsieur le Maire expose que par courrier du 12 mai 2015, le Conseil Départemental a proposé aux Collectivités un partenariat dans le cadre du « Pass Permis Citoyen ».

Jusqu'à présent, le Conseil Départemental accordait une aide de 400€ aux jeunes de conditions modestes (sous conditions de ressources) et ce sans contrepartie, pour leur permettre de passer leur permis.

Désormais, le Conseil Départemental accordera 600€ pour les jeunes de tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la participation de la commune au dispositif et autorise Monsieur le maire à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

DIVAGATION DES CHIENS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que depuis quelques temps dans le village, des chiens divaguent *régulièrement* . Par respect et pour le bon fonctionnement de la vie communale, il propose de prendre un arrêté municipal interdisant la divagation. Le Conseil Municipal après réflexion autorise le Maire à prendre un arrêté qui sera transmis à la Brigade de Gendarmerie de Ressons sur Matz.

CONSEIL MUNICIPAL du 4 Septembre 2015

Membres en exercice : 15, Présents :14 , Excusé: 1

L'an deux mil quinze le 4 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune. Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

L'assemblée délibérante procède à la signature du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2015.

Membres présents : Messieurs LEMAIRE Yves, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin, CARLIER Francis, SNOECK Eric, HUCHER Vincent, GEORGE Jacky, COLLÉ Philippe, BAILLON Michel, Mesdames PINSSON Marie-Christine, CHAUMETTE Catherine, FRANCOIS Émilie, DOMALAIN Ghislaine.

Absent : DEWIDHEM Yvon

CONTRAT DE DERATISATION

Suite à la prolifération de rats dans la commune, Monsieur le Maire propose de faire intervenir une entreprise de dératisation et donne lecture de la proposition de l'Entreprise AVIPUR de Le Héron (76780) Coût annuel pour l'opération de dératisation : 3.250€ HT, soit 3.900€ TTC.

Les modalités d'intervention de l'Entreprise seront précisées dans le bulletin communal.

Après délibération, le Conseil Municipal , à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

PÊCHE A LA MARLIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre un arrêté municipal pour réglementer les conditions d'accès et de pêche à la Marlière.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal. Celui-ci sera transmis à la Brigade de Gendarmerie de Ressons sur Matz.

CONTRAT EMPLOI D'AVENIR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat emploi d'avenir de Melle CAMPION Alexandra est arrivé à son terme.

Melle CAMPION Alexandra ayant donné entière satisfaction, Monsieur le Maire propose de reconduire son contrat pour une durée de un an.

Après réflexion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat.

Elections Régionales 6 et 13 décembre 2015

CONCERT

**À l'Eglise Notre-Dame
De Conchy Les Pots**

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015

À partir de 15h00 avec

L' AMICALE D'ORVILLERS SOREL



ENTREE GRATUITE

Venez nombreux assister à cette après-midi musicale organisée
par **L' Amicale d'Orvillers Sorel**
Et la Présidente Lucette HARANG

A l'issue de laquelle le Verre de l'Amitié sera servi



Le Club « *Vents d'échecs* » de Conchy-les-Pots a repris ses activités :

- Entraînement et perfectionnement le mercredi dans l'annexe de la salle polyvalente à partir de 19h30.
- Participation au Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le vendredi à 16 heures : initiation et perfectionnement dans la classe de Monsieur Benoît D.
- Reprise du club des jeunes, toujours dans la classe du Directeur, le samedi à 15heures.

Le Club d'échecs de Conchy n' a que 2 années de fonctionnement et compte actuellement 20 adhérents.

Nous avons organisé, pour la deuxième fois consécutive, le 30 mai un tournoi du Championnat de l'Oise qui a réuni 49 joueurs dont certains très expérimentés.

Une équipe féminine, en partenariat avec le club de Maignelay, a participé au Championnat de France.

2 joueurs du club ont participé au Championnat de France avec des résultats plus qu'honorables.

Et enfin, cerise sur le gâteau, l'équipe du club engagée pour la première fois dans une compétition officielle, la Régionale 3 , a réussi l'exploit de terminer première du groupe, sans concéder la moindre défaite.

Cette performance lui vaudra de monter en Régionale 2 où l'objectif sera de se maintenir Face à une concurrence rude et sportive.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce projet ambitieux:

Tous les membres du club, évidemment.

Monsieur le Maire de Conchy et son Conseil Municipal pour leur aide matérielle et morale.

Monsieur le Directeur de l'école de Conchy et ses collègues.

ET

Si vous voulez vous amuser sans trop dépenser

Vous venez quand vous voulez

JOUER

Dominique BENARD



LA BOÎTE EN PLUS

La Collecte de nourriture pour la Paroisse du Ressontois aura lieu à la Mairie de Conchy Les Pots .

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015

DE 10H30 à 12h00

Un grand merci d'avance pour votre générosité habituelle.

Lucette HARANG

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La Commémoration de l'Armistice aura lieu le

MERCREDI 11 novembre 2015 à 11h30 au

Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la salle des fêtes.

Venez Nombreux !

REPAS DES ANCIENS

Cette année le traditionnel repas des Anciens aura lieu le Samedi 17 Octobre 2015 au Restaurant Le RELAIS de Conchy Les Pots.



ARBRE DE NOËL

L'arbre de Noël aura lieu le

Samedi 12 Décembre 2015 à 15h00

Salle Polyvalente de Conchy Les Pots.

Les inscriptions se feront uniquement en Mairie ; pour les nouveaux habitants ,n'oubliez pas d'inscrire les enfants nés avant le 1er janvier 2005.



ECOLE DE RUGBY DE MONTDIDIER



Dès 7 ans !

Viens t'éclater avec nous le samedi matin

Au stade de la cité du Nord.

Ouvert à tous, garçons et filles, dans une ambiance

Sympa et conviviale.

Pour tout renseignement :

Bertrand DUBAR

Portable : 07-86-89-14-05

Mail : bdubar-mrc@orange.fr



XTREM- TATTOO

Salon de tatouage

Au salon ou à domicile

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

De 14h00 à 18h00

Olivier BONI

20 rue de Noyon

60490 Conchy les Pots

Tél : 06.47.35.56.83

Tél : 06.86.97.61.05

hubble60@orange.fr



Un Jour, Une Fleur

Votre fleuriste à domicile en toutes occasions : mariage, décoration florale, séminaire, deuil.... Devis gratuit.

Jennifer FRAYON

Tél : 06.99.41.33.84

un-jour-une-fleur@hotmail.fr

CAMPAGNE DE DERATISATION

Ces préconisations sont établies pour optimiser votre cadre de vie et maîtriser la population de rongeurs dans votre commune.

-Nettoyer et entretenir les abords extérieurs de maisons, de dépendances, de granges, d'abris de stockage; « éviter au maximum de stocker des encombrants à l'extérieur et de créer des zones de « friches végétales ».

-Pour les poulaillers et autres zones du type basse -cour , reboucher les terriers creusés par les rongeurs, repérer les zones d'entrées des rongeurs et condamner celles-ci de façon pérenne. Éviter au maximum de distribuer la nourriture à la volée, donner la dans une mangeoire si possible.

Concernant les ordures ménagères, il est conseillé de tout mettre en sacs fermés et d'attendre la veille ou le matin même pour sortir vos sacs-poubelles.

-Supprimer au maximum les zones de rétention d'eau extérieures du type « récupérateur d'eau de pluie ouvert .

-Concernant la distribution de raticide à la population, il est strictement interdit d'ouvrir les sachets ! Ils doivent rester fermés et être disposés avec leurs emballages.

La société AVIPUR interviendra pour traiter les zones les plus infestées et distribuer les produits de traitement aux dates suivantes :

- **Vendredi 23 octobre 2015**

- **Vendredi 27 novembre 2015**

La remise des produits donnera lieu à la signature d'un document attestant du dépôt.

**Association Paroissiale
4e trimestre 2015 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz**

Dates	Samedi 18h30	Dimanche 10 h 30
03/04 octobre	BELLOY	Ressons sur Matz
10/11 octobre	RICQUEBOURG	Ressons sur Matz
17/18 octobre	BIERMONT	Ressons sur Matz
24/25 octobre	VIGNEMONT	Ressons sur Matz
31 octobre 1er novembre	MORTEMER	Ressons sur Matz
02/03 novembre	MARQUEGLISE (19heures)	Ressons sur Matz
07/08 novembre	CONCHY LES POTS	Ressons sur Matz
14/15 novembre	VILLERS/COUDUN	Ressons sur Matz
21/22 novembre	BOULOGNE LA GRASSE	Ressons sur Matz
28/29 novembre	MARGNY/MATZ	Ressons sur Matz
5/6 décembre	CUVILLY	Ressons sur Matz
12/13 décembre	ORVILLERS SOREL	Ressons sur Matz
19/20 décembre	GIRAUMONT	Ressons sur Matz
26/27 décembre	MARQUEGLISE	Ressons sur Matz

ETAT CIVIL

Naissances :

Lucie, Louna, Evelyne, Rachel **GEORGE THUEUX**
Née le 1er Août 2015 à Compiègne, 260 rue de la
Harache.

Aurélie, Florence **POINTIN** née le 9 Août 2015 à
Compiègne, 17 route nationale.

Cynthia, Justine **DUJON** née le 19 septembre
2015 à Compiègne, 440 rue de la Marlière.

Décès :

Jean **BIZET**, le 6 Août 2015 à Conchy les Pots.

Marie-Claude **PAYEN**, née MOYSAN, le
9 Septembre 2015 à Noyon.

PICARDIE MÉMOIRE
144 rue de Cuvilly
60490 Cuvilly

CEREMONIE DU SOUVENIR DES COMBATS DES FERMES DE ANTHEUIL PORTES ET DES LOGES DE JUIN 1918 24 OCTOBRE 2015 à 10H45

10h45: carrefour RD935 au Monument du 129e
RI dépôt de gerbes, discours, inauguration
d'un panneau historique, lecture des combats
11h15 : dépôt de gerbes au Monument aux morts
d'Antheuil Portes.

11h30:dépôt de gerbes à la nécropole de
Vignemont ,honneur au Régiment de la Bataille du
Matz.

12h00: dépôt de gerbes au calvaire 173e RI : à
Marquéglise, Bataillon Farret, héros de la
montagne de Marquéglise, lecture des combats.

12h30: Salle des fêtes de Marquéglise, exposition
locale autour du verre de l'amitié, possibilité de
déjeuner sur place, plateau avec boisson comprise
pour la somme de 14€,retenir avant le 17/10/15
Chèque à l'ordre de Picardie Mémoire à Cuvilly.

Pour tous renseignements :

Picardie Mémoire

Tél : 06 75 45 01 08 de 9h à 12h tous les jours.

Nous vous attendons nombreux pour rendre
hommage aux hommes tombés en 1918.....

Répertoire téléphonique :

La Mairie :

Permanences :

Mardi/Jeudi :14h-18h 03.44.85.01.24

Samedi 10h-12h
mairieconchylespots@wanadoo.fr

Ecole de Conchy les Pots 03.44.85.08.69

Trésor Public de Lassigny 03.44.43.60.19

Le Collège de Ressons : 03.44.42.50.63

La Poste (à la boulangerie) : 03.44.85.04.65

Médecins : Conchy les Pots 03.44.85.01.11

Pharmacie : Conchy les Pots 03.44.85.07.82

Cabinet d'infirmiers 03 44 97 42 98

Soins à domicile aux personnes 03 44 42 71 14

Centre Social Rural
(Portage Repas) 03 44 42 71 10

TAXI CONCHYLIEN 06 29 11 50 33

Centre de secours de Ressons Le 18

Urgences Le 15

Hôpital Général Compiègne 03.44.23.60.00

Polyclinique St-Come Compiègne 03.44.92.43.43

Centre Hospitalier Montdidier 03.22.78.70.00

GENDARMERIE 03 44 42 79 17

S.I.C.A.E. (Secteur électricité) 03.44.42.73.00

Presbytère Père Geoffroy de
LESTRANGE 03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Gériatrie
du Compiégnois/Noyonnais

**Parc tertiaire de La Croix
64, rue Claude Bourgelat**

60610 La Croix Saint Ouen 03 44 09 16 78

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire, dès 16 ans, pour les filles et garçons nés à partir du 1er janvier 1999.

Il faut s'inscrire à la Mairie le mois de votre anniversaire.

Le recensement est une démarche qui permet :

- de vous inscrire aux examens et concours
- D'assister à la journée d'appel à la préparation à la défense
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY

Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères tous les JEUDIS

**Collecte du Tri sélectif (bac jaune) les mercredis des
semaines impaires**

A SORTIR LA VEILLE !!!!

Horaires de la bibliothèque

Intercommunale de Boulogne la Grasse:

« PLAISIR DE LIRE »

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30



Bulletin Municipal tiré en 285 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : QUILLET Nathalie

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE